

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD  
NORTH ATLANTIC COUNCIL

EXEMPLAIRE N°  
COPY

55

ORIGINAL: FRANCAIS  
26 juin 1954

NATO DIFFUSION RESTREINTE  
RECTIFICATIF 3 au  
DOCUMENT  
AC/52-D/38

COMITE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS CULTURELLES

STRUCTURE ET FONCTIONS DES SERVICES D'INFORMATION DES  
DIFFERENTS PAYS

RECTIFICATIF 3

au

Document AC/52-D/38  
(en date du 24 février 1954)

Page 10 : Supprimer la Section XI, PORTUGAL, et la remplacer par le texte suivant :

XI. PORTUGAL

1. Secrétariat National pour l'Information, la Culture Populaire et le Tourisme

Le Secrétariat National pour l'Information, la Culture Populaire et le Tourisme (SNI) est un organisme relevant directement de la Présidence du Conseil, auquel incombe la coordination des activités nationales concernant l'information, la culture populaire et le tourisme.

Dirigé par un Secrétaire National, il dispose de 300 fonctionnaires, répartis par plusieurs bureaux et sections, à Lisbonne et en province (il y a une succursale spéciale du SNI à Porto, la deuxième ville du pays).

2. Défense Nationale

Le Secrétariat Général pour la Défense Nationale, par l'intermédiaire de son service d'information (travaillant en liaison avec le SNI), fournit à la presse des éléments sur les forces armées, tout en cherchant à maintenir la population au courant des principales activités militaires.

La revue "Defesa Nacional" (Défense Nationale) organise un programme radiophonique de caractère éducatif, transmis périodiquement par la Radiodiffusion Nationale. Des questions culturelles de caractère militaire - us et coutumes, faits historiques se rapportant à la vie des unités, ainsi que des problèmes actuels - sont traitées dans ce programme.

Il existe aussi un service d'information et de culture, qui relève du Secrétariat Général de la Défense Nationale, visant spécialement à la formation des soldats.

3. Services de presse du Ministère des Affaires Etrangères

Les rapports du Ministère des Affaires Etrangères avec la presse nationale et étrangère sont assurés par un petit Service de Presse, qui maintient à cet effet les contacts nécessaires avec le SNI, les attachés de presse des Missions Diplomatiques accréditées à Lisbonne, les agences télégraphiques, les journaux et les organismes portugais intéressés.

4. Radio

Le principal poste portugais est l'"Emissora Nacional de Radiodifusão" (Radiodiffusion Nationale), qui relève du SNI et, outre ses programmes métropolitains, maintient des programmes spécialement destinés aux territoires portugais d'Outre-Mer ainsi qu'aux principaux noyaux portugais à l'étranger. L'"Emissora Nacional" est installée aux alentours de Lisbonne, tout en disposant de "postes émetteurs régionaux" dans d'autres localités du pays, telles que Porto, Coimbra et Faro, trois des principales villes portugaises. Elle travaille sur plusieurs longueurs d'onde (moyenne et courte).

Il existe encore de nombreux postes émetteurs privés, dont le principal est le "Rádio Clube Português" (Radio Club Portugais), installé aux alentours d'Estoril. Une radiodiffusion catholique, "Rádio Renascença" (Radio Renaissance), fonctionne aussi avec des postes émetteurs à Lisbonne et à Porto. Il y a encore, à Lisbonne ainsi qu'à Porto, aux Açores et dans les provinces d'outre-mer, quelques autres radiodiffusions privées, parmi lesquelles se trouvent celles du "Clube Radiofônico de Portugal" (Club Radiophonique du Portugal) et du "Rádio Clube Portuense" (Porto).

5. Autres organismes, officiels ou privés

(a) Agence Générale d'Outre-Mer

L'"Agência Geral do Ultramar" (Agence Générale d'Outre-Mer) relève du Ministère d'Outre-Mer. Elle renseigne sur toutes les questions de caractère économique et culturel concernant les Territoires portugais d'Outre-Mer et a édité à ce sujet de nombreuses études, depuis les travaux scientifiques et d'investigation jusqu'aux simples publications de divulgation populaire.

(b) Institut de Haute Culture

L'"Instituto de Alta Cultura" (Institut de Haute Culture) relève du Ministère de l'Education Nationale. Il a pour but principal de stimuler les vocations scientifiques, littéraires et artistiques, d'intensifier les recherches scientifiques et d'entreprendre le développement des relations culturelles avec les pays étrangers. Un rôle important dans la diffusion de la langue et de la culture portugaises lui est encore attribué.

(c) Un grand nombre d'autres organismes, officiels ou privés, sont également très actifs, au Portugal, dans le domaine de l'Information. C'est le cas notamment de la "Sociedade de Geografia de Lisboa" (Société de Géographie de Lisbonne), des "centros de estudos" (centres d'études) de L'"Instituto Nacional de Estatística" (Institut National de Statistique), du "Centro de Estudos Corporativos" (Centre d'Etudes Corporatives) et du "Centro

de Estudos Ultramarinos" (Centre d'Etudes d'Outre-Mer), de la "Mocidade Portuguesa" (Jeunesse Portugaise), des services d'Action Sociale de la "Legião Portuguesa" (Légion Portugaise), du "Centro de Cultura Popular de Lisboa" (Centre de Culture Populaire de Lisbonne), etc...."